PROMO

Kit de base
2 caméras
IP FHD 2 MP
avec un enregistreur
à 4 ou 8 canaux

~~60.00€~~
promo
40.00€ HT/mois

La **caméra**
(intérieur ou extérieur)
IP FHD 2 MP
supplémentaire placée
~~35.00€~~
promo
20.00€ HT/mois

Frais de dossier unique de
100.00€ HTVA

EM PRO CCTV
VISION SECURITY

NOS REALISATIONS

NOS PARTENAIRES

ILS NOUS FONT CONFIANCE

MARTENS ENERGIE, PAIRI DAÏZA, CENTRE OPTIQUE VANLATHEM, TERROIRS & DÉCOUVERTES, CRÉAFLOR,...

www.emprocctv.be
213a route d'Ath 7050 Jurbise
Tel. 0478 655 473 - Fax 065 70 92 24
info@emprocctv.be
une succursale d'EURO-MATERIEL

EM PRO CCTV
VISION SECURITY

Le saviez-vous ?

90% des clients qui optent pour un système de vidéo surveillance, le font APRES avoir subi un VOL, une AGRESSION, une EFFRACTION ou une DEGRADATION !!!

Alors, **PENSEZ-Y ... AVANT**
qu'il ne soit trop tard ... et

confiez en toute sécurité
la surveillance de votre entreprise
par un spécialiste de la vision

www.emprocctv.be
213a route d'Ath 7050 Jurbise
Tel. 0478 655 473 - Fax 065 70 92 24
info@emprocctv.be
une succursale d'EURO-MATERIEL

EM PRO CCTV
VISION SECURITY

Pour avoir l'oeil en permanence sur la sécurité de votre entreprise

EM PRO CCTV, est une société qui fait partie du groupe EURO-MATERIEL et d'EM PRO SAT,
Depuis plusieurs années nous installons des systèmes de caméra de surveillance.

Forts d'une expérience avec les professionnels dans le monde de la télécommunication, nous avons une clientèle diversifiée : du simple magasin à la multinationale jusqu'au parc animalier.

En effet, la société MARTENS ENERGIE et le parc PAIRIDAÏZA, font partie des clients qui nous ont fait confiance et auxquels nous essayons sans cesse d'apporter technologie et sécurité au fil des années. Vous n'êtes jamais à l'abri d'**une intrusion**, d'**un vol** ou **de vandalisme**, c'est pourquoi nos caméras de vidéosurveillance vous apportent la solution optimale à ces problèmes.
La présence de caméras dissuade une partie des intrus et protège efficacement vos biens et locaux.
Elles **rassurent** vos employés et vous-même dans les zones à risque d'agression.

www.emprocctv.be

CONTRAT

EM PRO CCTV vous propose
Un contrat de 48 mois
avec option d'achat pour l'installation et la programmation d'un kit de **caméra HD** avec l'**enregistreur HD** y compris, la maintenance gratuite tout le long de la location **déductible à 100%**.

- ***Une domiciliation pour plus de tranquillité.***
- ***Installation et réglage par nos techniciens.***
- ***Garantie totale durant toute la location.***
- ***Remplacement gratuit de toutes pièces défectueuses.***
- ***Consultation sur deux appareils au choix.***
- ***Des caméras de dernière génération, en haute résolution, 2 Mp, et en IP intérieur ou extérieur.***

VOS AVANTAGES

L'avantage majeur de louer les services d'une entreprise spécialisée dans la vidéo surveillance est la **tranquillité d'esprit** et ce **sans investissement hors de prix**.
Comme il s'agit d'une location, vous pouvez la faire **déduire à 100%**.
Pas d'investissement onéreux.

Le système de surveillance enregistre en continu les images, qui sont disponibles de par votre connexion Internet sur vos ordinateurs, tablettes, **GSM, partout dans le monde**, il est dès lors possible de savoir s'il s'agit ou non d'une fausse alarme.
Les enregistrements vidéo permettent de **retrouver plus vite** l'auteur de l'intrusion ou du vol, l'enregistrement des faits permet de porter plainte avec des pièces à l'appui pour la police.

En Belgique, une loi et un arrêté royal, fixent les règles d'utilisation de caméras de surveillance

Dans tout lieu accessible au public où vous installez des caméras de surveillance, vous êtes **obligé** d'apposer de façon visible, un ou des pictogrammes de tailles et de matériaux adaptés tel que défini par la loi.
Depuis le 21 mars 2007, en Belgique Toute installation de vidéosurveillance, doit être déclarée par le formulaire que vous trouverez sur le site : **www.privacycommission.be/fr**